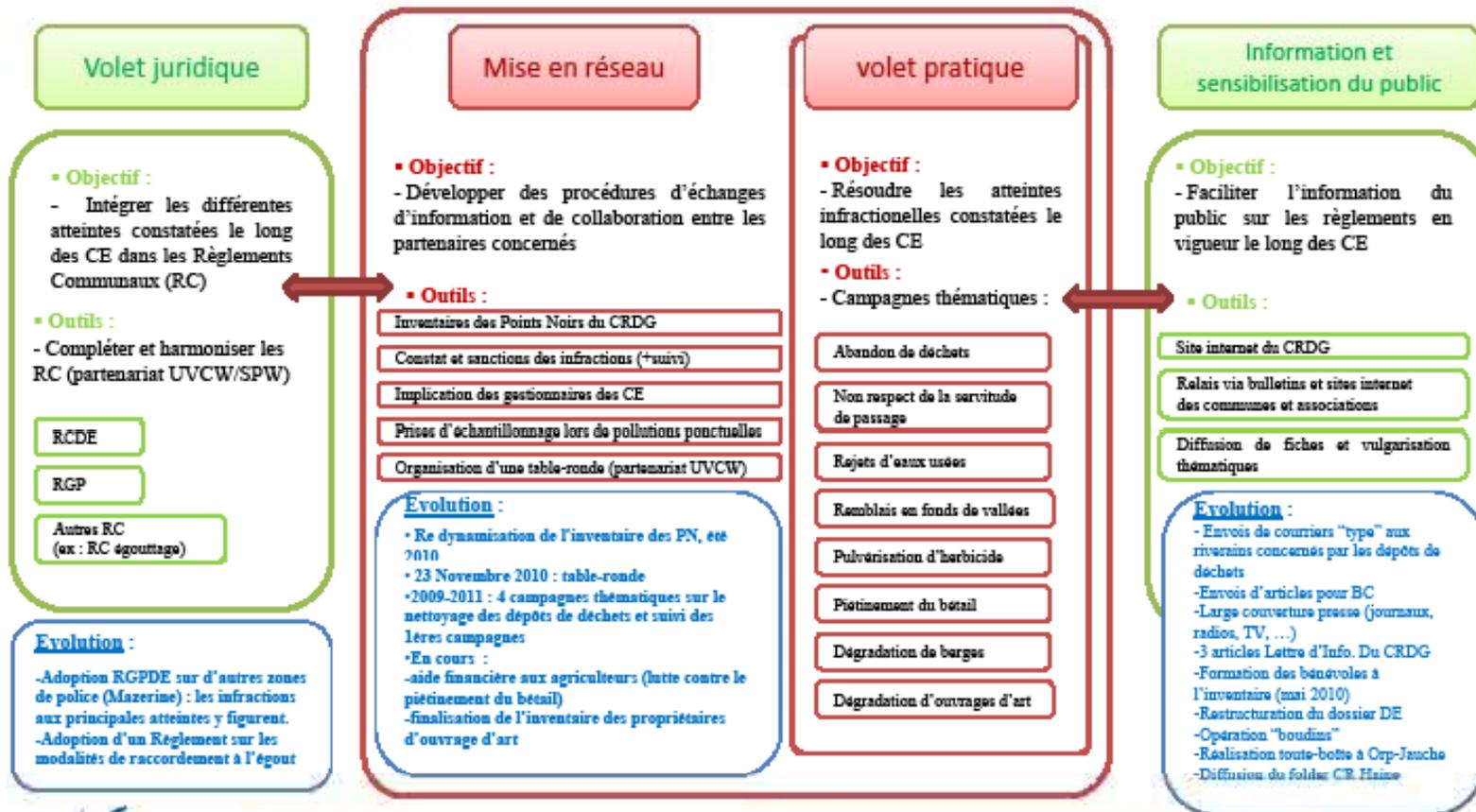




*GT 19 mai : “Le Contrat de rivière,  
acteur dans la résolution des atteintes  
le long des cours d’eau”*



## Lutte contre les infractions environnementales le long des cours d'eau (CE) Stratégie d'approche



## Etape et évolution :

- \* **1ère réunion du GT incivilités 17 décembre 2009:**  
présentation des résultats d'enquête et bilan 1ère opération à Jodoigne, .....
- \* **Table ronde 23 novembre 2010 :** <http://www.crdg.be>
- \* **Campagnes de nettoyage : résolution des PN déchets**
  - 2009 : Lincant, Jodoigne, Incourt, Genappe
  - 2010 : ZP Orne-Thyle, CSE, Chastre, VLV, Walhain, MSG
    - : ZP Jodoigne, Jodoigne, Ramillies, Orp-Jauche, Perwez
  - 2011 : Orp-Jauche rappel et nouvelle campagne lors des QWE

- 
- Barrages flottants
  - Formation de l'UVCW, Décret Wépion 05 avril
  - GT 19 mai
  - Perspectives campagnes futures
    - : ZP Mazerine, Lasne, Rixensart, La Hulpe
    - : ZP Wavre et ZP Ottignies-LLN
    - : SPW CE 1 sur Orp-Jauche
  - Action pilote envisagée sur CSE+CRDG+SPW pour un gros dépôts de déchets
  - Rédaction 1ère fiche : juin à octobre
  - Décembre ? réunion GT incivilités



- ***Restructuration du site***

***<http://www.crdg.be> dans onglet DE***

- \*Groupe de travail délinquance

- \***Table ronde** : exposés, **compte rendu et conclusions**

- \*Réflexion et suivi du CR :

  - synthèse acquis depuis 2009, Q restées en suspens, note sur le décret**

- \*Campagne de nettoyage : courrier riverains, ...

- \*Législation : décret, modèle UVCW, ...

- \*Partenaires : formations UVCW, folder CR Haine

- \*Revue de presse : article divers + lettre d'info



## *Rappel Objectifs du groupe de travail incivilités :*

- *Résoudre les atteintes infractionnelles constatées le long des cours d'eau (cf. PA 2008-2010 et 2011-2013 du CRDG)*
- *Intégrer la problématique des atteintes constatées le long des cours d'eau dans les règlements communaux*
- *Faciliter la mise en application sur le terrain du Décret 5 juin sur la délinquance environnementale*
- *Faciliter l'information du public sur les réglementations en vigueur le long des cours d'eau*
- *Coordonner les procédures de prise d'échantillonnages lors de pollutions accidentelles et/ou infractionnelles d'origine industrielle, agricole ou domestique*

## Objectifs 19 mai 2011 : GT « Déchets »

- **évaluation opérations de nettoyage déjà menées**
  - Quels sont les PN résolus suite aux opérations ?
  - Quels sont les PN qui ont fait ou vont faire l'objet d'un rappel et/ou d'une sanction auprès des riverains ?
- de définir des procédures communes : garantir le suivi des actions et/ou des sanctions (sensibilisation-répression-récidive) ?
- déterminer la mise en place des futures opérations de nettoyage
- **RGP intégrant DE et participation des AC :**
- Brève présentation de l'état d'avancement de l'intégration des différentes atteintes constatées le long des cours d'eau dans les règlements communaux
- Quelles sont les atteintes dont les éléments juridiques de référence ne sont pas suffisamment clairs pour les agents constatateurs ?

## types d'infractions ?

- Dépôts de déchets (+verts) sur les berges
- Dépôts d'inertes et divers
- Dépôts clandestins
- Incinération des déchets
- Dépôts de déchets dans le cours d'eau
- Rejets d'eau usées
- Accès du bétail à la rivière
- Pulvérisation par herbicides
- Pollution par hydrocarbure (ou autres produits toxiques)
- Non respect de la servitude de passage
- Remblais en fond de vallée
- Dégradation d'ouvrage d'art
- Invasives



Communes Dyle-Gette	Zone de police	Q1 ? Adoption du RCDE
Beauvechain	Ardennes Brabançonne	non
Chaumont-Gistoux	Ardennes Brabançonne	Adopté seul sur la ZP
Grez-Doiceau	non	non
Incourt	Ardennes Brabançonne	non
La Hulpe	La Mazerine	Adopté + R Egout
Lasne	La Mazerine	Adopté + R Egout
Rixensart	La Mazerine	Adopté + R Egout
Chastre	Orne-Thyle	Adopté
Walhain	Orne-Thyle	Adopté
Mont-Saint-Guibert	Orne-Thyle	Adopté
Court-Saint-Etienne	Orne-Thyle	Adopté + R Egout
villers-la-ville	Orne-Thyle	Adopté
Hannut	Hesbaye Ouest	Adopté
Lincet	Hesbaye Ouest	Adopté Braives-Burdinne-Héron-Wasseiges !
Orp-Jauche	Zone de Jodoigne	Adopté
Perwez	Zone de Jodoigne	Adopté
Ramillies	Zone de Jodoigne	Adopté
Hélécine	Zone de Jodoigne	Adopté
Jodoigne	Zone de Jodoigne	Adopté + R égout
Waterloo	Police locale de Waterloo	non
Wavre	Police locale de Wavre	non
Ottignies-LLN	Police locale Ottignies-LLN	Adopté +R égout
Genappe	Zone - Nivelles/Genappe	Non (nivelles)

## Situation sur les différentes zones de police

➤ Pour couvrir le sous-bassin Dyle-Gette

adjoindre la collaboration de Villers-La-Ville + Braives, Burdinne, Héron, Wasseiges et Nivelles.

➤ Pour couvrir le Brabant Wallon : adjoindre la collaboration de 2 zones de police

▪ Zone Ouest Brabant Wallon : Braine-le-Château-Ittre-Rebecq-Tubize

▪ Zone de Braine-L'Alleud : Braine-L'Alleud

➤ Toutes les Communes : l'arrondissement et parquet de Nivelles, sauf Zone de Hesbaye Ouest, arrondissement et parquet de Huy



Fiche déchet - POINT NOIR PRIORITAIRE

Nom de la fiche:	Code CR:	Type fiche:	Mise à jour:	Responsable encodage:	Responsable relevé:	Date fiche terrain:
66099	Dyle	3 Déchets	7/11/2005	Jean Cayron	Stephanie Lange	1/01/2001
Nom de la fiche existant:	Nom de la carte IGN:	Coordonnées Lambert X:	Coordonnées Lambert Y:	<input checked="" type="checkbox"/> POINT NOIR PRIORITAIRE		
PISGD2/04	40/2	170726	157489			
Ancienne commune:	Nom de la carte IGN:	Nom du cours d'eau:	Code CHE:	Catégorie CE:	Numéro parcelle cadastrale	
GREZ-DOUCEAU	2038	Pisselet	834781	2		

Type déchets	Situation	Distance au cours d'eau	Indices de pollution	Origine
7 fumier sans collecte de pu	3 berge étroite	2 moins de 10 mètres	5 absence	4 exploitation agricole

Validation données:	Commentaire:	Document annexé:
	Ferme - manège. SOLUTION : contact du propriétaire en 2006 afin de supprimer ces dépôts. Défal : 2006	C:\aa Données-CR Dyle\Atteintes-Photos PNP\PNP RW\PISGD204-1.JPG
Intervention:		
type d'intervention:		

## Le Pisselet

PISGD2/04



Fiche déchet - POINT NOIR PRIORITAIRE

Número fiche:	Code CR:	Type fiche:	Mise à jour:	Responsable emboîlage:	Responsable relevé:	Date fiche imprimé:
66095	Dyle	3 Déchets	7/11/2005	Jean Cayron	Stephane Lange	1/01/2001
Número fiche existant:	Número carte IGN:	Coordonnées Lambert X:	Coordonnées Lambert Y:	<input checked="" type="checkbox"/> <b>POINT NOIR PRIORITAIRE</b>		
DYLGE2/20	39/8	161773	146643			
Ancienne commune:	Número atlas:	Nom du cours d'eau:	Code ORH:	Catégorie CE:	Número parcelle cadastrale:	
BOUSVAL	2001	Dyle	856280	1		

Type déchets:	Situation:	Distance au cours d'eau:	Indice de pollution:	Origine:
6 dépôt mixte	2 berge gauche	2 mètres de 10 mètres	9 absence	6 entreprise

Validation données:	Commentaire:	Document annexe:
<input type="checkbox"/>	Déchets inertes et industriels: pneus, huiles, déchets. + 2 rejets par tuyau (PME). SOLUTION:	C:\aa Données\CR Dyle\Atteintes\Photos PNP\PNP RW\DYLGE20-5.JPG
Intervention:		
<input type="checkbox"/>		
type d'intervention:		

DYLGE2/20

+ 2 rejets par tuyau



Fiche déchet - POINT NOIR PRIORITAIRE

Número fiche	Código CR	Type fiche	Mise à jour	Responsable encoûtage	Responsable relevé	Date fiche terrain
66130	Dyle	3 Déchets	24/02/2006	Jean Cayron	Stéphane Lange	1/01/2001
Número fiche existant	Número carte IGN	Coordonnées Lambert X	Coordonnées Lambert Y	POINT NOIR PRIORITAIRE		
LAMGD2/02	32-6-	173664	180992			
Ancienne commune	Número atlas	Nom du cours d'eau	Code CRH	Catégorie CE	Número parcelle cadastrale	
BOSSILHE	2198	Lambais	850701	1		

Type déchets	Situation	Distance au cours d'eau	Indice de pollution	Origine
6 dépôt mixed	3 berge droite	2 mètres de 10 mètres	4 couleur	4 exploitation agricole

Validation données	Commentaire	Document annexe
<input type="checkbox"/>	Aval du pont : pneu, plastique, gravat et ferraille. Amont du pont : fumier sans récolte de purin. Le jus coule dans la rivière. SOLUTION : contact du propriétaire en 2006 afin de supprimer ces dépôts	C:\aa Données\CR Dyle\Atteintes\Photos PNP\PNP RW\LAMGD202-03.JPG
Intervention		
<input type="checkbox"/>		
type d'intervention:		

### Le Lambais LAMGD2/02



### Fiche Déchets - Points noirs prioritaires

Numéro fiche	Code CR	Type fiche	Mise à jour	Responsable encodage	Responsable revue
16		3 Déchets	19/01/2006	Carole Jacques	Sylvie Artaud
Numéro fiche existant	Numéro carte SIG	Coordonnées Lambert X	Coordonnées Lambert Y	Date fiche créée	
THO 4	07-	189019	151405	07/11/2004	
Arrivée commune	Numéro sites	Nom du cours d'eau	Code ORI	Catégorie CE	Numéro parcelle cadastrale
GLIMES	0	THOREMBAIS		2	
Type déchets	Situation	Distance au cours d'eau	Précise de pollution	Origine	
1 suite	1 berge droite	2 moins de 10 mètres	11 non précise	11 particulier	

**Point noir prioritaire**

Validation données	Commentaire	Document annexé
<input checked="" type="checkbox"/>	le site est en contact avec l'eau	THO 4
Intervention		
<input type="checkbox"/>		



Déchets prioritaires

Carte N° 11



### Fiche érosion - points noirs prioritaires

Número fiche	Code CR	Type fiche	Mise à jour	Responsable encodage	Responsable relevé
10		5 Erosion	19/01/2006	Carole Jacques	Sylvie Ancaux
Número fiche existant	Número carte IGN	Coordonnées Lambert X	Coordonnées Lambert Y	Date fiche terrain	
J.S.J.E 2	0 / -	186 498	155 554	30/12/2004	
Ancienne commune	Número atlas	Nom du cours d'eau	Code ORI	Catégorie CE	Número parcelle cadastrale
Molembais-Saint-Josse	0	Fuisseau Saint-Jean		2	

Cause érosion	Situation	Intensité érosion	Modification du tracé	Occupation du sol en crête de berge	<input checked="" type="checkbox"/> POINT NOIR PRIORITAIRE
2 accès du bétail au cours d'eau	2 berge gauche	4 localisée forte	1 autre	10 pâture	

Validation données	Commentaires	Découvert antérieurement
<input checked="" type="checkbox"/>	> 1 m, profondément, abaissement - affaiblissement, gisement	J.S.J.E 2
Prévention		



Erosions prioritaires

Carte N° 21 bis



### Fiche Déchets - Points noirs prioritaires

Numéro fiche: 42	Code CR: 3 Déchets	Type fiche: Déchets	Date à jour: 2001/2006	Responsable amontage: Carole Jacques	Responsable rivière: Sylvie Anoua
Numéro Arhe-existant: B ECH 1	Numéro carte IGN: 07-	Coordonnées Lambert X: 181520	Coordonnées Lambert Y: 161420	Date fiche arrêt: 20030006	
Agence-commune: L'ECLUSE	Numéro affas: 0	Nom du cours d'eau: La Schourboek	Code ORI: 3	Catégorie CE: 3	Numéro parcelle cadastrale: 3030006
Type déchets: 3 Déchets mixtes	Statut: 3 berges d'été	Distance au cours d'eau: zone de 10 mètres	Indice de pollution: 3 absence	Origine: 3 particulaire	<input checked="" type="checkbox"/> Contraintes particulières

Validité données: <input checked="" type="checkbox"/>	Intervention: <input type="checkbox"/>	Commentaire: Important tas de déchets à l'arrière de la maison, qualité du lieu à préserver	Document annexé: B ECH 1
---	--	---	--------------------------



◆ Déchets prioritaires

Carte N° 28



### Fiche autres - Points noirs prioritaires

Número fiche	Code CR	Type fiche	Mise à jour	Responsable encodage	Responsable relevé
24		2 Autre	17/01/2006	Carole Jacques	Sylvie Arnaud
Número fiche excitant	Número carte IGN	Coordonnées Lambert X	Coordonnées Lambert Y	Date fiche terrain	
N° CHP 2	0 / -	193494	160662	9/05/2006	
Prénoms commune	No affas	Nom du cours d'eau	Code OFI	Catégorie CE	Número parcelle cadastrale
RELEVEVEYSSEM	0	CHAPLAVEAU	0	2	
propriétaire ou gestionnaire de l'ouvrage		Caract. délimitation	Situation de l'ouvrage		
5 prairie		4 délimitation forte	3 berge droite <input checked="" type="checkbox"/>		
type d'observation					
Pulvérisation d'herbicide le long des berges					
Validation données	Commentaires		Document associé		
<input checked="" type="checkbox"/>	Destruction de la végétation		N° CHP 2		
Intervention					

POINT NOIR  
PRIORITY AUPA



★  
Autres dégradations  
prioritaires

Carte N° 30



### Fiche déchet - POINT NOIR PRIORITAIRE

Número fiche	Code CR	Type fiche	Mise à jour	Responsable encodage	Responsable relevé	Date fiche terrain
66092	Dyle	3 Déchets	7/11/2005	Jean Cayron	Stéphanie Lange	1/01/2001

Número fiche existant	Número carte IGN	Coordonnées Lambert X	Coordonnées Lambert Y	POINT NOIR PRIORITAIRE
DYLGE2/06	39/8-	156137	144406	<input checked="" type="checkbox"/>

Ancienne commune	Número atlas	Nom du cours d'eau	Code ORI	Catégorie CE	Número parcelle cadastrale
GENAPPE	2001	Dyle	850280	2	

Type déchets	Situation	Distance au cours d'eau	Indices de pollution	Origine
3 dépôt de déchets ménager	2 berge gauche	2 moins de 10 mètres	1 autre	8 particulier

Validation données	Commentaire	Document annexe
<input type="checkbox"/>	Plusieurs point sur un tronçon allant de 340m en amont de ce point et 150 m en aval avec déchets verts, déchets inertes (consolidation sauvage des berges) et rejets individuels. Le long du par cet du terrain de foot. SOLUTION :	C:\aa Données\CR Dyle\Atteintes\Photos PNP\PNP RW\DYLGE206.JPG
<input type="checkbox"/>		
type d'intervention:		

DYLGE2/06



### Fiche déchet - POINT NOIR PSCRITAIRE

Número fiche	Code CR	Type fiche	Mise à jour	Responsable encodage	Responsable relevé	Date fiche terrain
66166	Dyle	3 Déchets	7/11/2005	Jean Cayron	Stéphanie Lange	1/01/2001

Número fiche existant	Número carte IGN	Coordonnées Lambert X	Coordonnées Lambert Y	POINT NOIR PRIORITAIRE
DYLGE2/21	39/8-	151841	146713	<input checked="" type="checkbox"/>

Ancienne commune	Número atlas	Nom du cours d'eau	Code ORI	Catégorie CE	Número parcelle cadastrale
BOUSVAL	2001	Dyle	850280	1	

Type déchets	Situation	Distance au cours d'eau	Indices de pollution	Origine
3 dépôt ménager	2 berge gauche	2 moins de 10 mètres	1 autre	8 entreprise

Validation données	Commentaire	Document annexe
<input type="checkbox"/>	Dechets inertes et plastiques, pneus, huiles, déchets. SOLUTION :	C:\aa Données\CR Dyle\Atteintes\Photos PNP\PNP RW\DYLGE2011.JPG
<input type="checkbox"/>		
type d'intervention:		

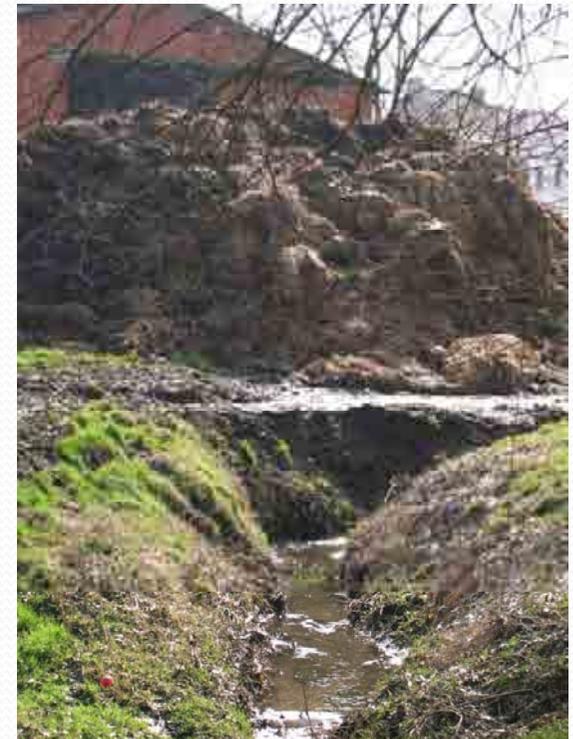
Genappe  
La Dyle

DYLGE2/21





# AMENDE ADMINISTRATIVE



*Atteintes : surtout dépôts de déchets et rejets d'eau usées.*



- *En matière de pollution accidentelle : déversement ou fuite d'hydrocarbures, de produit toxique, vidange et rinçage de cuves,...) :*





# ACTIONS SUR LE TERRAIN

Les campagnes de nettoyage  
des dépôts de déchets



Jodoigne 7 au 18/12/2009



JORB7 NR : courrier de rappel  
J GOB 4 R  
J PIT 5 R  
J GGE 109 R  
J SJE 4 NR ok 2010  
J GGE 52 et 55 accès impossible  
J GGE 81 NR ok 2010



Incourt 8/12/2009

### Fiche Déchets - Points noirs prioritaires

Numero fiche	Code CPE	Type fiche	Mise à jour	Responsable sondage	Responsable suivi
17		Déchets	2009/05/06	Carole Jossan	Yves Arnaud
Numero fiche initial	Numero code IOM	Coordonnées Lambert X	Coordonnées Lambert Y	Date fiche termin	
THO 5	17	18264	15147	2010/03/04	
Arrière coordonnée	Numero point	Nom des coordonnées	Code CPE	Catégorie CPE	Numero localite cadastrale
24365	0	THO 5 (M)		non précisé	
Type de fiche	Situation	Distance au centre d'eau	Indice de pollution	Origine	
Point	Elévation	entre 0 et 10 mètres	11 non précisé	S particulaire	

Validation chronole	Commentaire	Document annex
<input checked="" type="checkbox"/>	Site de déchets très important à ~10 m de l'eau	THO 5
Revue		



Déchets prioritaires

Carte N° 11



1 THO 5 R  
3 autres PN ?? Plus de traces ?? R

# *Campagne de sensibilisation :*



Suivi jour de l'action Ok, après aucun suivi (7 PN)

Villers-La-Ville, juin 2010

# *Campagne de sensibilisation :*



Suivi jour de l'action Ok, après aucun suivi (7 PN)

Walhain, juin 2010

Orp-Jauche, Novembre 2010



## *Campagne de sensibilisation :*





Ramillies, Novembre 2010



# *Campagne de sensibilisation :*



Suivi jour de l'action Ok, après aucun suivi

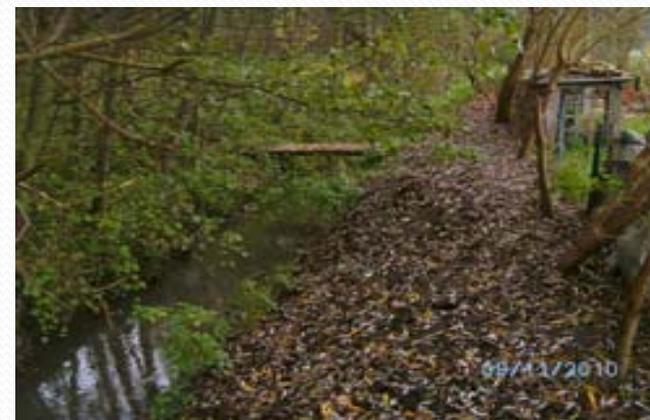


Jodoigne, Novembre 2010

Avant

Pendant

Après





## Action de nettoyage du Pissaumont : mars 2011



Suivi jour de l'action Ok ?? , après aucun suivi (X PN)

**Conteneur 1** : placé à l'entrée du chemin,  
dépôt de déchets nettoyé par le service communal





**AVANT**



**APRES**



**Conteneur 2** : placé au coin de la rue du Brou et de Geneville,  
dépôt de déchets nettoyé par un riverain



**AVANT**



**APRES**









Barrages flottants

- 
- BILAN : retour des infos difficiles  
participation du riverain ?  
pas d'info suivi (sanction?),
  - Total de 52 PN-PNP : dépôts de déchets (ciblés)  
hors toutes boîtes (inconnue??)
  - 26 Résolus : 50 % (inclus les non retrouvés)
  - 19 NR ou et 7 ? 36 % NR et 12 % ??
  - 3 Recidives connues

# Extrait de la BD CRDG canevas SPW : Mazerine - Déchets:

ID	DATE DU GESTE	COMMUN E	DISTRICT	LOCALITE N	CE	ME	COURS TYEAGE	PAT	STATION	SURF M	MUTATION	CAUSES	EXTENSION	TYPES DEBETS	IMPORTANCE DU DEBET	
	01/01/01	La Hulpe	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Argentine	2	3.Berge droite	DGDe0027				2.D.verts		Mousse, algue, odeu
	01/01/01	Lasne	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Lasne	2	2.Berge gauche	DGDe0167				2.D.verts		Amont et aval du pu
	01/01/01	Lasne	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Lasne	2	2.Berge gauche	DGDe0169				2.D.verts		
	01/01/01	Lasne	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Lasne	2	5.ait	DGDe0171				3.D. divers		Tas de branches et d
	01/01/01	Lasne	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Smohain	2	2.Berge gauche	DGDe0277				2.D.verts		+ reste de feu
	01/01/01	Lasne	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Smohain	2	2.Berge gauche	DGDe0278				10.Autres		Reste de feu route d
	01/01/01	Lasne	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Smohain	2		DGDe0280				2.D.verts		Dans un méandre ch
	01/01/01	Lasne	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Smohain	2	2.Berge gauche	DGDe0281				3.D. divers		Baignoire, cannettes
	01/01/01	Lasne	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Smohain	2	2.Berge gauche	DGDe0282				10.Autres		chemin du Moulin 34
	01/01/01	Lasne	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Smohain	2	2.Berge gauche	DGDe0283				2.D.verts		chemin du Moulin 2
	01/01/01	Lasne	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Smohain	2		DGDe0284				2.D.verts		avenue de l'Horizon
	1/01/2003	Rixensart	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Lasne	2	1.Berge droite	DGDe0172	5.Entreprise	8.Autre : ancienne décharge	4.Forte	3.D. divers	2.Dépot récurrent en masse	Ancienne décharge c
	1/01/2003	Rixensart	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Lasne	1	2.Berge gauche	DGDe0173	5.Entreprise	7.Négligence	4.Forte	3.D. divers	2.Dépot récurrent en masse	Dépot de déchets r
	1/01/2003	Rixensart	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Lasne	2	3.Berge droite	DGDe0174	3.Particulier	7.Négligence		3.D. divers	2.Dépot récurrent en masse	Immondices, déchets
		WISCHAU														
	01/01/01	La Hulpe	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Argentine	2	3.Berge droite	DGDe0028				3.D. divers		Dépot de déchets et
	1/01/2003	La Hulpe	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Argentine	2	3.Berge droite	DGDe0029		8.Autre : ancienne décharge		3.D. divers	2.Dépot récurrent en masse	3 & 5. Divers
	01/01/01	Lasne	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Lasne	2	2.Berge gauche	DGDe0170				2.D.verts		
	01/01/01	Lasne	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Lasne	3	3.Berge droite	DGDe0170				3.D. divers		
	2/11/2005	Lasne	Escaut	Dyle-Gette	Dyle-Gette	DG03R	Smohain	2	3.Berge droite	DGDe0279	3.Particulier			3.D. divers		route de la Hulpe

U DEPOT	COMMENTAIRE	PHOTOav1	PNP O_N	PN résolu	Année de résolution du PN	X_COORD	Y_COORD	Date de suivi	N° du CRDG
	Mousse, algue, odeur	non	non	non*		155190,77	157020,07	2010	ARGHU2/03
	Amont et aval du pont + gravats	non	non			156754,64	150770,23		LASLA2/06
		non	non			156961,03	151071,01		LASLA2/08
	Tas de branches et de pierres + dépôt : pneu de voiture dans le ruisseau	non	non			154166,93	149251,37	2010	LASLA2/20
	+ reste de feu	non	non			158545,26	153949,46		SMOLA2/08
	Reste de feu route de la Marache 46	non	non			155330,13	152306,84		SMOLA2/11
	Dans un méandre chemin du moulin, 5a	non	non			157717,95	153796,09		SMOLA2/13
	Baignoire, cannettes, tuyaux, etc chemin du Moulin, 19	non	non			158319,01	153932,73		SMOLA2/14
	chemin du Moulin 18	non	non			158395,11	153948,30		SMOLA2/15
	chemin du Moulin; 25	non	non			158423,65	153950,03		SMOLA2/16
	avenue de l'Horizon, 9	non	non			158912,28	154110,03		SMOLA2/17
en masse	Ancienne décharge de la papeterie de Genval	oui	oui			160120	156391		LASRI2/01
en masse	Dépôts de déchets mixte également sur la rive droite du petit affluent de la Lasne	oui	oui	non		161317	157421	2009	LASRI2/02
en masse	Immondices, déchets verts, gravat	oui	oui	non		159303	155095	2009	LASRI2/11
	Dépôt de mitraille et gravat 10x3 en transit	non	non	Oui	2010	158253,11	158575,31	2010	ARGHU2/04
en masse	4 à 6 m3 fumier	oui	oui	oui	2010	154974	156908	2010	ARGHU2/05
		non	non	oui	2010	156831,41	150992,98	2010	LASLA2/07
		non	non	oui	2010	157967,40	152553,69	2010	LASLA2/12
	coule dans la riviere	oui	oui	oui	2009	155304	152246	2009	SMOLA2/12

Total la BD CRDG canevas SPW : Déchets  
 355 PN-PNP  
 dont 64 Résolus (26 par les opérations de nettoyage)  
 291 PN-PNP à résoudre  
 26 par les campagnes depuis 2009 !

- 
- Remarque d'un AC:
    - 1) **localisation** x, y Ok pour report sur SIG mais
      - retrouver sur le terrain sans gps,
    - 2) **dépôts de déchets verts**, peuvent "fleurir" très vite - définir des zones de nettoyage au lieu d'un point (disparu ou invisible et remplacé par un autre)
    - 3) Un **PNP résolu** doit dans l'absolu être revérifié régulièrement et toujours considéré comme un endroit susceptible de dépôt
      - CSE : uniquement nettoyé ce qui est visible à rue

- 
- Mise à jour de l'inventaire ? Q régulier avec AC ou EC
  - Récidive et remise en état des lieux ?

➤ CR Dyle-Gette (données 2005 à 2011 ): atteintes

1453 points noirs (71 cours d'eau) en 2005-2006

2845 en mai 2011 (1215 Invasives ) :

+ 177











## • Comment poursuivre les campagnes – suggestions ?

- Dépôt clandestin qui nettoie ? C sur fonds propre ??
- Piquets aux endroits déjà nettoyés ?
- Courrier de rappel toute-boîte - et nominatif +
- Passage AC ou AP régulier et plus fréquents printemps-été ?
- Regrouper les opérations : dynamique collective
- Comment le CRDG peut envisager un suivi ?
  - article BC, actions coordonnées + gde presse
  - barrages flottants
  - CRDG se focalise sur les gros dépôts ?
  - Campagne d'affichage des amendes dissuasive ?
- Comment passer le relais aux communes ?
- IBW ne collaborera plus via les parc à containers

A photograph of a pond in a rural setting. The pond is surrounded by dense green vegetation, including tall grasses and trees. A wooden fence runs across the background. The water in the pond is calm and reflects the surrounding greenery. The text "Merci de votre attention" is overlaid in the center of the image.

Merci de votre attention

# Aspect légal : RCDE 75 % C

- Atteintes au CE :
- Dépôts de déchets : ok RCDE  
pas de distance à respecter au CE ??
- Rejets : pas compétence communale : ex : rejets d'hydrocarbure  
racordement à l'égout : ok RCDE
- Non respect de la servitude de passage :  
Quid distance des 5 M ?? Sinon ok RCDE
- Pulvérisation par herbicides :  
Quid ? Plus strict en usage agricole pas dans le RCDE
- Piétinement par le bétail : Ok RCDE
- Dégradation de berges : Ok RCDE
- Dégradation d'ouvrages d'art : Ok RCDE
- Remblais en fond de vallée (CWATUPE): Quid ? RCU ??  
Uniquement en ZP alors Ok RCDE

• Méthologie de rédaction des fiches « infractions environnementales » : destinées aux riverains + AC ?

• Titre : En fonction de l'infraction environnementale

• Liste des rubriques

- 1. Textes de lois : rubrique libre qui sera à compléter par l'article en vigueur sur le territoire communal.
- 2. Loi vulgarisée : réécriture du texte pour le rendre compréhensible pour le grand public.
- 3. Définition des termes : chapitre spécifique ou lexique avec astérisques
- 4. Explication et conséquences : Faire comprendre au citoyen les implications de leurs comportements inciviques.
- 5. Solution : Présentation des alternatives à l'infraction.
- 7. Amende : Explication sur la procédure et la sanction encourue (chiffrée).
- 8. Contact et liens : Identifier une personne de contact et mettre les liens vers la législation

• Infractions environnementales visées

• *A noter que la mise en place de solution aux problèmes liés à ces 5 infractions figurent au programme d'action du CR Gette (action 9.4). Figure dans le programme d'action du CR Dyle à l'action 16.3, la réalisation d'un document de synthèse de rappel de la législation en vigueur le long des cours d'eau.*

• A - les dépôts de déchets sur les berges et dans le lit majeur des cours d'eau. (remarque : "les lits majeurs correspondent aux zones à aléa faible d'inondations", en jaune sur la carte "aléa d'inondation par débordement de cours d'eau" de la Région wallonne)

• ! Stockage des fumiers (conditionnalité : à 20 m d'un égout ou d'un CE).

• B - l'obligation de laisser libre un espace de 5 m à partir de la crête de berge

• (pour permettre un passage aux gestionnaires);

• C - les remblais non autorisés le long des cours d'eau et dans leur lit majeur, ainsi que dans les zones humides ;

• D - les pulvérisations des berges par herbicides ou autres pesticides

• (Conditionnalité : licence de pulvérisation pour Commune, agriculteur et horticulteur)

• E - Obligations de se mettre en ordre en matière de rejets des eaux usées :



## Difficultés rencontrées et suivi des campagnes (et de la BD):

- non retrouvé : résolu ? ou déchets organiques dégradés dans le temps ?
- clandestin : résolu, quid récidive?
- clandestin NR : qui va résoudre ?? Salubrité publique
- en travers du lit (entrave) : résolu - intervention du gestionnaire – SPW ??
- dans le fond du lit ? Quid ?
- accumulation dans méandre : résolu de par lui même
  - Si récurrent barrage flottant ???
- difficultés avec le riverain, suivi sanction ???
- réaction après la campagne : pas de suivi ?
- résolu en 2009 : quid récidive
- si uniquement courrier adressé ? Suivi ? Collaboration ?? sanction ??
- si sanction, suivi ? remise en état ??
- si nouveaux dépôts résolus par une campagne comment on l'encode ?? + localisation exacte ! Bilan difficile à faire
- accès impossible ou difficile : collaboration agent de police